



<https://geneatscaf69.wixsite.com/geneatscaf69>

**Compte-rendu de la réunion  
du club généalogique  
mardi 3 Juin 2025**

**Participation**

**Présents :** Catherine B., Chantal R., Christian C., Christine V., Danièle B., Odile B., Jacqueline V., Jean-Marc P., Jean-Marie D., Laurent G., Nicole Z., Nolwenn G., Sophie C., et votre serviteur.

**Excusés :** Bruno D., Gérard H., Guy M., Isabelle D., Michèle H.

**I/ Documentation**

- Le numéro n°277 de la RFG (d'avril-mai 2025) est emprunté par Jean-Marc.
- Bernard fait circuler un manuel scolaire de 1830 (Traité abrégé de littérature) et un livre médical de 1767 « Avis au peuple sur sa Santé » et qui semble avoir intéressé les participants.
- Laurent prête son DVD « La France à la loupe » à Bernard. Il s'agit de la collection des cartes de Cassini avec l'ensemble des lieux-dits pour les communes y figurant. Comme ces cartes ont été établies entre 1756 et 1815 on n'y trouvent donc pas les communes des Savoie ou des Alpes-Maritimes.
- Guy nous a indiqué dans un courriel que nous pouvons voir pendant un mois en rediffusion le film sur le STO dont il avait été question lors de la réunion précédente : « S.T.O, les oubliés de la victoire ». V
- Voilà le lien :

[https://www.france.tv/7169057-null.html?src\\_medium=4&src\\_campaign=s\\_t\\_o\\_les\\_oublies\\_de\\_la\\_victoire&src\\_aff\\_type=%5Bpartage\\_pageprogramme%5D](https://www.france.tv/7169057-null.html?src_medium=4&src_campaign=s_t_o_les_oublies_de_la_victoire&src_aff_type=%5Bpartage_pageprogramme%5D)

## **II/ Séquence spéciale cimetières**

Jean-Marc a voulu nous présenter un dossier qu'il suit depuis de longs mois et qui lui tient particulièrement à cœur. Il concerne la tombe d'un de ses ancêtres.

Il a ainsi été contacté par une personne qui avait vu son arbre sur Généanet et qui lui a appris que la tombe de son arrière-grand-père à Paray-le-Monial était réputée en l'état d'abandon. Il s'agit d'ailleurs vraisemblablement d'une personne mandatée par la mairie et non d'un généalogiste amateur comme le croyait notre ami.

Bref Jean-Marc a assisté avec émotion à toute la procédure administrative concernant la reprise d'une concession par la mairie. Il ne connaissait pas Paray-le-Monial mais a ressenti le besoin d'y aller. Et il a eu raison car le hasard fait parfois bien les choses. Ainsi en regardant la maison où habitait son aïeul l'occupante actuelle des lieux l'a fait entrer et lui a montré des documents notariés concernant son ancêtre.

Suite à ce témoignage émouvant une longue discussion s'en est suivie sur nos rapports avec les cimetières.

Nous avons discuté entre autres de la durée des concessions, de la notion d'abandon de tombe, de la réunion de corps dans un coffre à l'issue de la reprise de concession, de l'ossuaire communal qui doit accueillir les restes mortuaires si il y a refus de la crémation.

Contrairement à ce qui se dit parfois les concessions perpétuelles existent toujours. Mais elles ne sont plus proposées dans les faits par les mairies depuis 1996. En d'autres termes celles qui existent ont été acquises antérieurement. Par définition il n'y a pas besoin de renouveler ces concessions. Ceci dit elles peuvent être reprises comme les autres s'il n'y a plus d'entretien de la tombe.

La reprise des concessions s'effectue quand la tombe est réputée en l'état d'abandon. C'est une notion parfois difficile à définir strictement. En outre avec les contraintes de place et surtout avec les difficultés financières auxquelles sont confrontées les communes il peut y avoir tentation d'accélérer le processus de reprise. Même si la procédure s'est allégée (un an de délai au lieu de 3 ans) il y a quand même des garanties pour les familles qu'il vaut mieux connaître.

Pour éviter de longs développements, vous trouverez toute la procédure de la reprise des concessions en appuyant simultanément sur la touche CTRL » et en

cliquant sur ce lien : [La reprise des concessions en état d'abandon | Légibase Etat civil & Cimetières](#)

### **III/ Visites du club**

A/ Théoriquement nous aurions dû participer ce jour à une **visite chez les Mormons**. Mais la chose n'a pu avoir lieu. Bernard explique qu'il a exprimé la demande sur place, qu'une réponse lui a été faite oralement, qu'il a ensuite demandé confirmation à deux reprises. Finalement des responsables ont envoyé dernièrement un message expliquant qu'ils avaient « enterré » le dossier en raison de mutations internes.

Lecture est faite des échanges de courriels et il s'agit aujourd'hui de savoir si nous abandonnons l'idée de cette visite ou si nous remettons l'ouvrage sur le métier.

Les généatscafiens ont choisi de ne pas renoncer à cette visite et de la fixer pour un mardi d'octobre . Bernard est chargé de reprendre contact en ce sens avec « l'Église de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours ».

B/ Nous avons déjà évoqué la visite du **silo moderne de la Bibliothèque Municipale de la Part-Dieu**. Malheureusement dès qu'elles sont programmées ces visites sont déjà complètes.

Nous allons donc essayer d'organiser une visite spécifique à notre groupe pour un mardi prochain.

### **IV/ La semaine du 21 au 28 juin avec nos invités**

L'emploi du temps a été très étudié et il est particulièrement dense. Les généatscafiens ne vont pas chômer et nos invités auront une bonne idée de notre ville et de sa région. Bravo aux organisateurs !

Le programme de la semaine est projeté sur le mur du local.

Cela permet à chacun de s'inscrire directement aux initiatives qui lui convient.

Rappelons que le repas du lundi 23 en soirée correspond à notre repas traditionnel de fin de saison.

Une incertitude cependant : ce repas a-t-il lieu à la « Georges » comme prévu initialement ou « Chez Grand-Mère » rue du Bœuf dans le Vieux Lyon comme certains s'en font l'écho ? L'absence de Gérard et de Bruno ne permet pas de solutionner l'énigme.

## **V/ DIVERS**

A/ Plusieurs collègues ont vu le film « **La venue de l'avenir** » et l'ont beaucoup apprécié. Certaine va même le revoir. Il faut dire qu'il est basé sur une recherche généalogique. Il est vivement conseillé à tous les généatscafiens d'aller le voir toute affaire cessante.

B/ La **réunion de reprise** après les vacances estivales est arrêtée le **mardi 16 septembre**.

**PROCHAINE REUNION :**

**MARDI 17 JUIN 2025 à 16h30**

**Centre de l'Oasis 8 rue Saint-Théodore Lyon 3°**